

## **Entretien: Fatma Bouna Kounta, Dakar (Derkle), le 30 Décembre 2007**

*00:00 - 00:22 Salutations, présentation du projet et consentement de l'interviewée*

*00 :22 – 02 :24 Madame Toba Diagne Haïdara (TDH) : Quelle est votre position au sein de la famille Kounta?*

Fatma Bouna Kounta : Je m'appelle Fatma Bouna Kounta. Je suis fille d'El Hadji Bouna Kounta et de Sokhna Soda Fall, et je suis originaire de Ndiassane. Je suis née en 1955 à Kamatane que mon père a fondé soit en 1944 ou en 1945. J'ai grandi auprès de ma tante paternelle. Elle est du même père et de la même mère que l'actuel guide, El Hadji Mamadou Kounta.

C'est vrai je ne connais pas bien Ndiassane parce que je ne m'y suis rendu qu'en 1974. Ma tante maternelle est décédée en 1970. C'est après cela que je suis retournée et séjournai à Ndiassane jusqu'en 1974. C'est en 1973 que mon père a été élu guide.

*TDH : Est-ce-que vous êtes retournée à Ndiassane à sa mort?*

Oui, je suis retournée là-bas en 1974, et c'est durant la même année que je me suis mariée. C'est en 1977 que j'ai quitté Ndiassane pour revenir à Dakar.

*02 :24 – 04 :30 : TDH : Est- ce-que l'enseignement coranique est dispensé aux filles aussi au sein de la famille Kounta ?*

A Ndiassane mon père avait cherché un guide pour qu'il donne des cours aux filles. Ceux qui étaient à Kamatane aussi ont reçu une éducation religieuse. J'ai reçu une éducation religieuse mais elle n'a pas été très poussée. Comme j'étais à Dakar j'ai fréquenté l'école française aussi. Les femmes élevées à Ndiassane ont bénéficié d'une éducation religieuse.

*TDH : Est-ce qu'il y a des femmes qui ont reçu une éducation religieuse qui leur permet de réciter le Coran et de prêcher? Pourriez-vous me donner des noms?*

Je ne connais pas de femme qui ait reçu un niveau d'éducation religieuse poussée qui lui permet de prêcher.

*TDH : Quels sont les évènements ou personnalités qui vous ont marqué durant votre enfance?*

Le *gamou* m'a beaucoup marqué quand j'étais enfant. J'allais à Ndiassane avec mon homonyme pour y prendre part. Donc, je peux dire que vous n'étiez très pas familier avec votre père le guide – El Hadji Mamadou Kounta. J'allais à Kamatane durant les vacances mais j'avais des relations plus familières avec le guide Cheikh Sidy Yakhya. Ma tante paternelle, de manière générale, se rendait principalement chez Cheikh Sidy Yakhya. Ce dernier était le quatrième guide et mon père a pris la position de guide après lui.

Piste 2

00 : 00 – 02 : 20

*TDH : Pouvez-vous nous dire qui était votre tante paternelle – celle qui vous a élevé?*

Ma tante paternelle est une fille de Cheikh Bou Kounta. Elle s'appelait Fatma Bouna Kounta. Elle avait un frère qui s'appelait Abdou Latif Kounta qui était à Tamba. C'était une femme de caractère, généreuse et très pieuse. Toute la famille était consciente de sa forte personnalité. D'ailleurs, on disait dans la famille que c'est elle qui devait être l'homme et Abdou la femme parce que ma tante avait du caractère et aimait travailler. Elle faisait du commerce. Nous avons habité à la Médina et aux HLM aussi. Ma tante vivait avec son mari. Elle a d'abord habité avec Serigne Ndankh Bounama. Ils ont eu des enfants qui sont tous morts à la tendre enfance. C'est après cela qu'elle est venue à Dakar où elle trouva un autre mari – El Hadji Ibrahima Diop – qui est membre de la famille des grands guides religieux musulmans de Dakar ( grands « serignes » de Dakar). Elle n'a pas eu d'enfants avec ce dernier. Elle n'a pas de progéniture.

*02 :20 – 03 :00 TDH : Comment est-ce qu'elle contribuait au travail religieux effectué par la famille Kounta? Avait – elle un daaira?*

Non, elle n'était membre d'aucun *daaira*, et je ne l'ai jamais vu participer aux activités d'un *daaira*.

*03 :00 – 04 :22 TDH : Comment est-ce que vous participez à l'œuvre de la famille Kounta ?*

Nous avons une association ici qui regroupe toute personne originaire de Ndiassane, Saint Louis ou tout membre de la famille Kounta. C'est Sokhna Mariama Kounta, fille de Cheikh Bou Bécaye qui habite à Dieuppeul et Sokhna Moussa qui dirigent l'association. Chaque mois nous nous regroupons chez un membre, discutons avec lui et lui donnons les cotisations du jour. Nous soutenons les membres lors des événements familiaux. C'est une manière de manifester notre solidarité. La cotisation s'élève à 150000 FCFA. L'association n'a pas beaucoup de membres pour le moment mais nous espérons qu'elle va s'agrandir. Il y a plusieurs personnes qui veulent adhérer à l'association maintenant.

*04 :22 – 05 :15 TDH : Est-ce qu'il y a parmi les femmes qui ont reçu la tontine quelques-unes qui ont réalisé quelque chose?*

D'habitude l'argent reçu par le membre désigné ne sert qu'à gérer les problèmes familiaux quotidiens. Il est pratiquement impossible de réaliser un projet avec cet argent parce que la somme est petite. Il y a des femmes qui l'utilisent pour faire du commerce mais moi je ne fais rien- je reste à la maison.

*05 :15 – 05 :53 TDH : Est-ce que votre association a des projets?*

A chaque rencontre nous parlons de ces projets mais nous n'avons pas encore trouvé un soutien financier pour les concrétiser. Nous pourrions faire du commerce si nous recevions un financement. Il y a des femmes qui travaillent parmi nous.

*05 :53 – 08 :36 TDH : Quelle relation entreteniez-vous avec Baye Cheikh Sidy Yakhya?*

Baye Cheikh Sidy Yakhya fait partie des personnes qui m'ont le plus marqué dans ma vie. Il était généreux et attentif. Il est impossible de parler de tout ce qu'il faisait pour les gens. Il me demandait de lui confier tout problème que j'avais. Il m'assurait qu'il essaierait à tout moment de régler mes problèmes financiers s'il avait l'argent.

Ses opinions sur l'état sénégalais étaient très rassurantes; il s'abstenait de dire des choses qui pourraient mettre ses disciples dans l'embarras. Il était très réservé. Par ailleurs, il prenait soin des malades qui venaient le voir de manière rassurante aussi.

*TDH : Quand j'allais à Ndiassane en 1984, je trouvais des personnes malades là-bas. Est-ce-que c'est lui qui les soignait?*

Oui, c'est lui. Parfois, il épargnait la prison à des personnes incriminées.

*08 :36 : TDH : Quelle est votre conception de la position de la femme au sein de la religion ou de la confrérie?*

Une femme doit rester à la maison et prendre soin de sa famille. Une femme doit rester réservée et sobre en paroles. J'essaie de créer un *daaira* ici mais je n'ai pas reçu de soutien jusqu'ici. En fait il n'y a pas beaucoup de disciples de Ndiassane dans ses environs. La majeure partie des musulmans vivant ici sont des Tidianes et des Mourides. Je fais mention de mon désir de créer un *daaira* à maintes reprises mais en vain pour le moment.